

**COMMUNE DE SAINT SAUVEUR SUR ECOLE
SEINE ET MARNE**



⌘⌘⌘⌘

**CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES
VALANT ACTE D'ENGAGEMENT
CCP**

⌘⌘⌘⌘

Marché à procédure adaptée
Selon l'article 28 du code des marchés publics

⌘⌘⌘⌘

Objet de la consultation :

**Livraison de repas en liaison froide
pour la cantine scolaire**

OBJET DU PRESENT MARCHE ET CONTEXTE :

La Commune de Saint Sauveur sur Ecole organise une consultation pour la prestation suivante :
« Fourniture et livraison de 50 à 85 repas par jour pour la cantine scolaire ».

DEFINITION DES PRESTATIONS :

➤ *Préparation des repas :*

Les plats cuisinés à l'avance seront livrés en liaison froide pour le midi des lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis (jours d'école).

Le nombre de repas fabriqués pour le service de la restauration scolaire de la commune de Saint Sauveur sur Ecole se situerait en général dans une fourchette d'environ 50 à 85 repas par jour de consommation.

➤ *Composition des repas :*

Les repas comporteront :

- 5 composantes pour les repas des enfants
- 5 composantes pour les repas des adultes
- Fourniture du pain

➤ *Menus :*

Le prestataire s'engage à faire en sorte que les plats soient de qualité et en quantité suffisante, les menus devant être établis de manière à satisfaire différents niveaux de besoins caloriques.

Les repas seront reçus et servis sur les points de consommation.

Le prestataire doit pouvoir fournir un mois à l'avance une proposition de menus pour chaque livraison.

La commune se réserve l'initiative de faire modifier la composition des menus proposés par le prestataire.

Le prestataire devra fournir, une fois par mois, un gâteau d'anniversaire en fonction du nombre d'inscrits du jour, enfants et adultes compris.

ORGANISATION DES COMMANDES ET LIVRAISON :

➤ *Passation des commandes :*

La Commune de Saint Sauveur sur Ecole indiquera au prestataire le nombre de repas à préparer au plus tard 3 jours avant la livraison. Des ajustements pourront être demandés jusqu'à 1 jour avant le jour de livraison.

➤ *Jours et heures de livraison :*

La livraison des repas s'effectuera par le prestataire les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis à l'adresse suivante : 1 rue Creuse à Saint Sauveur sur Ecole, 77930.

Les repas seront livrés le jour « j », les livraisons devront avoir lieu impérativement avant 11 heures.

REGLES ET CONTRÔLES SANITAIRES :

Le prestataire s'engage à respecter formellement toutes les prescriptions en vigueur réglementant les conditions d'hygiène relatives à la préparation, la conservation, la distribution et la vente des plats cuisinés à l'avance, ainsi que toutes les autres dispositions législatives ou réglementaires qui pourraient venir les remplacer ou les compléter.

A ce titre, le prestataire est responsable de la préparation et du transport des plats jusqu'à leur arrivée sur table.

Le prestataire fera effectuer tous les mois deux analyses bactériologiques. Les résultats seront adressés régulièrement à la Commune de Saint Sauveur sur Ecole.

Le prestataire établira chaque mois le relevé des bons de livraison visés par le représentant du service de restauration scolaire correspondant au nombre de repas commandés, et adressera à celui-ci la facture correspondante.

QUALITE ET CAPACITE DU CANDIDAT :

Le candidat atteste que ses qualités et capacités l'autorisent sans aucunes réserves à pouvoir répondre à la présente consultation, conformément à tous les textes en vigueur et notamment le Nouveau Code des Marchés Publics, en particulier les articles 43 et suivants et s'engage à justifier d'office et sans délais si son offre était retenue.

PAIEMENT :

Le paiement se fera par virement administratif suivant les conditions en vigueur en matière de Marchés Publics, sur présentation d'une facture établie à l'échéance de chaque mois après validation du nombre effectif de repas livrés par les services administratifs.

DUREE :

Le marché proposé prendra effet le 2 septembre 2015 pour la durée de l'année scolaire 2015-2016 et pourra être renouvelé une fois.

LA REVISION DES PRIX :

Le prix par repas, indiqué TTC, est globalement forfaitaire, ferme, et définitif, ni révisable, ni actualisable (conformément à l'article 18 du Code des Marchés Publics 2006).

~~En cas de renouvellement du marché pour une durée d'un an, la révision des prix se fera conformément à la réglementation en vigueur.~~

ATTRIBUTION DU MARCHE :

La signature et le cachet du candidat, portés ci-dessous, vaudront acceptation de sa part de toutes les conditions de la présente consultation et engagement de sa part, sans réserve ni modification, de quelque nature que ce soit.

Prix moyen par repas TTC Primaire - maternelle 5 composantes + pain	
---	--

J'accompagne le présent acte d'engagement du dossier complet des pièces administratives afférentes aux qualités et capacités du candidat.

Date+cachet et signature
du candidat

Date + cachet et signature
du responsable du marché

DATE D'EFFET DU MARCHE :

Reçu notification du marché le :

Date+cachet et signature
du candidat

Date + cachet et signature
du responsable du marché